

**Compte de résultat 2018-2019**

Exercice du 16/06/2018 au 31/08/2019

Regroupement	Rubriques	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Aides aux joueurs</b>	Subventions CDF	132	2418	-2286
	Subventions CDF Classique	0	240	-240
	Subventions CDM	0	2390	-2390
	Totaux	<b>132</b>	<b>5048</b>	<b>-4916</b>
<b>Compétitions</b>	Blitz	243	96	147
	Championnat régional	615,8	171,42	444,38
	Interclubs	858,5	1920	-1061,5
	Interclubs classique	0	202,5	-202,5
	Masters classique	0	124	-124
	Phase 1	508	375	133
	Phase 2	909,5	474	435,5
	Phase 3	398,5	192	206,5
	Semi-Rapide	614,5	324	290,5
	Simultané mondial	820	558	262
	Simultanés permanents	829,25	0	829,25
	TH2 Aude	1337	1337	0
	Verdiam	672	471	201
	Vermeils	746	598	148
	Totaux	<b>8552,05</b>	<b>6842,92</b>	<b>1709,13</b>
<b>FFSc - Licences</b>	CA FFSc	208,14	172,28	35,86
	Licences	15915,75	12006	3909,75
	Subvention FFSc	252	0	252
	Totaux	<b>16375,89</b>	<b>12178,28</b>	<b>4197,61</b>
<b>Fonctionnement</b>	AG comité	213,5	1540,5	-1327
	Frais banque	0	66,4	-66,4
	Frais divers	0	117,5	-117,5
	Frais postaux	0	67,64	-67,64
	Papeterie	1270,1	1097,5	172,6
	Totaux	<b>1483,6</b>	<b>2889,54</b>	<b>-1405,94</b>
<b>Scolaires</b>	CDF Scolaires	480	870	-390
	Frais pour scolaires	50	1014,93	-964,93
	Kit Scolaires	0	0	0
	TH 2 Scolaires	1920	320	1600
	Totaux	<b>2450</b>	<b>2204,93</b>	<b>245,07</b>
<b>Virements internes</b>	Virement interne	5106,25	5000	106,25
	Réimputations	1060	1060	0
	Totaux	<b>6166,25</b>	<b>6060</b>	<b>106,25</b>
	<b>Totaux</b>	<b>35159,79</b>	<b>35223,67</b>	<b>-63,88</b>

Précisions et commentaires page suivante.

### Commentaires sur le compte de résultat 2018-2019

L'exercice est équilibré en laissant apparaître un léger déficit de 63.88 €. Il couvre exceptionnellement une période de 14 mois et demi, du 16/6/2018 au 31/08/2019, du fait de l'impossibilité de produire des comptes lors de l'AG du 13 juillet suite aux graves soucis de santé de notre trésorier. La comptabilité de l'année a été entièrement reprise ce qui a amené un certain nombre de régularisations auprès des clubs concernés.

Quelques précisions sur les chiffres donnés :

Aides aux joueurs :

- les subventions aux CDM couvrent Tremblant (2018) et les deux tiers environ de La Rochelle (2019), chaque édition comptant pour moitié environ.
- la liste détaillée des subventions sera publiée sur le site du comité.

Compétitions :

- Interclubs et Masters classique comprennent les dépenses pour leurs éditions 2018 et 2019.
- Toutes les sommes récoltées pour le TH2 Aude ont été reversées aux scrabbleurs sinistrés préalablement identifiés.

FFSc :

- La ligne « CA FFSc » apparaît en positif car l'exercice regroupe les deux CA de la saison et le remboursement de frais engagés la saison précédente.

Fonctionnement :

- Les *frais d'AG* couvrent transport et repas pour les éditions 2018 et 2019.
- Le « positif » sur la papeterie correspond à des différences entre commandes payées par les clubs et non encore facturées par Boissor. Le comité assure le service de commande de papeterie pour les clubs à prix coûtant.
- Les *frais divers* comportent notamment les frais de déplacement de F. Touchet pour les formations à l'arbitrage qu'elle a effectuées dans les clubs.

Scolaires :

- La prise en charge par le comité du CDF scolaires 2019 est plus élevée que le solde de 390 euros : transport intégralement pris en charge, séjour d'un accompagnateur et 50 % du séjour des jeunes, soit plus de 600 €. La différence venant de régularisation d'exercices précédents.
- Les « frais pour scolaires » recouvrent essentiellement l'organisation du Concours des Ecoles et l'aide aux familles pour la finale régionale et la finale nationale.
- Les dépenses pour TH2 scolaires comprennent les frais d'arbitrage déduits par certains clubs (ce qui ne sera plus admis en 2020, suite à une décision de l'AG) et une redevance de 160 € versée par erreur, que la fédération a remboursé.

Virements internes :

- Il s'agit de mouvements entre le compte courant et le compte épargne (dont le solde n'a pas varié entre le début et la fin de l'exercice : +13 000 €) ainsi que d'opérations « blanches » entre différents postes. Les 106.25 € représentent les intérêts du livret versés en compte courant.

Si vous avez des demandes de renseignements complémentaires, vous pouvez les adresser au bureau du comité régional : [comite.lr.scrabble@gmail.com](mailto:comite.lr.scrabble@gmail.com)

Le président, Hervé Bohbot